

Adoption de l'étiquetage énergétique pour les distributeurs automatiques

L'EVA (European Vending Association)* est heureuse d'annoncer qu'après deux années de travail, elle a adopté un schéma de la consommation d'énergie pour les distributeurs automatiques. Les fabricants seront en mesure de communiquer sur les classes de consommation énergétiques des machines de manière facile et transparente. Il s'agit d'une étape pro-active et volontaire vers un monde de la distribution automatique plus respectueux de l'environnement mondial.

"Les professionnels de la Distribution automatique sont en train de prendre un certain nombre d'initiatives positives en faveur de la protection de l'environnement, tant au niveau individuel que et en tant que collectif. La nouvelle version de l'EMP, ce n'est pas seulement comparer les machines, mais de les positionner vis-à-vis de leurs concurrents en termes d'efficacité énergétique ", explique Catherine Piana, directeur général de EVA. "Le Protocole est un outil convivial et transparent visant à sélectionner la meilleure efficacité énergétique machine. Cela va permettre de favoriser l'éco-conception des machines et donner un avantage concurrentiel aux fabricants les plus éco-efficace. L'EVA est fière de représenter une industrie consciente des enjeux environnementaux, une industrie qui n'est pas en attente d'une législation visant à forcer les comportements responsables, mais qui plutôt, anticipe et va de l'avant. "

Le comité technique, dirigé par Marco Baron, Market & Product Manager, de FAS, a travaillé à la mise au point du protocole pendant ces deux dernières années. Le résultat final a été accepté par tous les intervenants de l'industrie représentée par l'EVA.

*" En tant que Président du Comité technique, je suis très fier de la révision du protocole EVA-EMP, qui représente un an et demi de dur travail. Le projet de mettre en œuvre une échelle de la consommation d'énergie s'est posé **après la participation de l'EVA en tant que partie prenante à l'étude préliminaire du produit consommateur d'énergie LOT12** et aussi, après avoir apporté sa contribution au Livre vert sur la stratégie européenne pour une énergie durable, compétitive et sécuritaire. Bien que l'industrie de la DA soit une petite industrie, nous voulons démontrer que nous étions sensibles et pro-actifs sur les sujets liés à l'énergie, comme nous l'avons fait en 1999, lorsque l'EVA-EMP Protocole a été publié pour la première fois. "*



Le protocole, disponible sur demande sur le site www.vending-europe.eu, est divisé en deux sections principales: la première est le protocole pour la mesure de l'énergie elle-même, couvrant tous les types de machines ; la deuxième crée des classes énergétiques pour les distributeurs automatiques, dans la même façon que cela a été fait pour les produits blancs.

Les fabricants devront suivre la procédure décrite dans le document et envoyer leurs auto-certifications de l'EVA pour enregistrement.

Les fabricants sont satisfaits de ce nouveau protocole. "N & W Global Vending a toujours soutenu le développement durable", explique Walter Michellini, qui a pris une part active à l'élaboration du Protocole au sein du Comité technique. « En fait, depuis 2002, nous utilisons une **approche LCA** dans la conception et la fabrication de nos distributeurs automatiques. Nous espérons que ce protocole EVA EMP va stimuler l'industrie la DA vers de grandes améliorations dans la réduction de la consommation d'énergie ".

La Chambre syndicale Nationale de Vente et de Services Automatiques

rassemble depuis sa création en 1955 les professionnels de la vente par automate. Ils sont aujourd'hui en 2008, 300 adhérents, dont 234 gestionnaires de distributeurs automatiques, en charge de l'installation, de l'approvisionnement de la maintenance des appareils. Les autres adhérents sont les fabricants de machines et les fournisseurs de produits (gobelets, produits d'hygiène, produits alimentaires...). Les adhérents NAVSA représentent près de 70% du CA de la profession.

NAVSA est la seule organisation représentative de la filière de la distribution automatique auprès des pouvoirs publics et des administrations tant sur le plan national qu'européen. Son rôle est de promouvoir et faire respecter l'éthique de la profession.

La DA en chiffres

2 milliards d'euros de chiffre d'affaires

3,7 milliards d'actes de consommation

518 000 distributeurs automatiques (Freestanding, OCS)

1350 PME, PMI gestionnaires de distributeurs automatiques

12000 salariés

*** Plus d'infos**

NAVSA, chambre syndicale Nationale de Vente et Services Automatiques est membre de l'EVA et participe aux travaux du Comité Technique de l'EVA

Contact

NAVSA

37bis, rue du Général Leclerc 924420 Issy les Moulineaux Cedex

Myriam **Decoeur-Michel** (Déléguée Générale) - tél 01 47 36 00 09 / 06 87 03 28

m.decoeurmichel@navsa.fr